

**Corps royal canadien des cadets de marine.**—Le C.R.C.C.M. comprend 105 corps autorisés, organisés sous les auspices de la Ligue navale du Canada et entraînés et dirigés par la Marine royale du Canada. L'effectif, le 31 mars 1953, était de 5,853 cadets âgés de 14 à 18 ans. En 1952, 391 cadets de marine, soit environ 30 p. 100 de ceux qui étaient admissibles, se sont enrôlés dans la Marine.

### Sous-section 2.—L'Armée canadienne

**Organisation.**—Le quartier général de l'Armée à Ottawa, comprenant la Division de l'état-major général, la Division de l'adjudant général et la Division du quartier-maître général, est chargé du programme d'administration et de formation de l'Active et de la Réserve de l'Armée de terre. Il voit aux relations avec le public, aux corps de cadets, aux renseignements militaires, aux services de l'aumônerie militaire, à la prévôté et autres services analogues par l'intermédiaire des quartiers généraux de région.

Voici la liste des cinq régions et sept secteurs militaires:

<u>Régions</u>	<u>Quartiers-généraux</u>	<u>Secteurs et quartiers généraux</u>
Région militaire de l'Ouest.	Edmonton (Alb.)...	(i) Secteur de la Colombie-Britannique, Vancouver (C.-B.).
Région militaire des Prairies.....	Winnipeg (Man.)....	(ii) Secteur de la Saskatchewan, Regina (Sask.).
Région militaire du Centre.	Oakville (Ont.)....	(iii) Secteur de l'Ouest de l'Ontario, London (Ont.). (iv) Secteur de l'Est de l'Ontario, Kingston (Ont.).
Région militaire du Québec.	Montréal (P.Q.)....	(v) Secteur de l'Est du Québec, Québec (P.Q.).
Région militaire de l'Est...	Halifax (N.-É.)....	(vi) Secteur du Nouveau-Brunswick, Fredericton (N.-B.). (vii) Secteur de Terre-Neuve, Saint-Jean (T.-N.).

L'Armée de terre se compose de l'Active, de la Réserve, de la Réserve supplémentaire, du Corps-école d'officiers canadiens (C.-E. O.C.), des corps de cadets du Canada et de la Milice de réserve. Viennent s'ajouter à l'Armée sans en faire partie intégrante, les Collèges militaires (voir pp. 1221-1224), les corps de cadets, les sociétés et les clubs de tir officiellement autorisés.

A la fin de mars 1953, les effectifs de l'Active s'établissaient à 5,220 officiers et 43,238 sous-officiers et soldats. La Réserve de l'Armée comptait 7,629 officiers et 39,243 sous-officiers et soldats.

**Opérations, 1952-1953.**—La 25<sup>e</sup> brigade d'infanterie canadienne, qui fait partie de la première Division du Commonwealth, a continué de servir avec les forces des Nations Unies en Corée; au cours de la période à l'étude, aucun des deux camps n'a lancé d'offensive de quelque envergure. Le premier programme complet de relève a été mis à exécution au cours de l'année; les premiers bataillons du *Royal Canadian Regiment* et du Royal 22<sup>e</sup> Régiment ont remplacé les deuxièmes bataillons de ces unités, le premier régiment du *Royal Canadian Horse Artillery* a relevé le 2<sup>e</sup> régiment et l'escadron "C" du *Lord Strathcona's Horse* a relevé l'escadron "B". Le brigadier M. P. Bogert a succédé au brigadier J. M. Rockingham comme commandant de la brigade.

Le 27<sup>e</sup> groupe de brigade d'infanterie, cantonné à Hanovre en Allemagne, continue à remplir les obligations assumées en vertu du traité de l'Atlantique-Nord. La brigade s'entraîne en tant qu'élément de l'Armée unifiée du commandement